

Comptabilité pour Cours complémentaires

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **78 (1949)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Comptabilité pour Cours complémentaires

Première partie : Exercices élémentaires

Le compte de caisse

Le compte de caisse enregistre les entrées et les sorties d'argent. Les espèces qui entrent dans la caisse sont inscrites dans la 1^{re} colonne, intitulée : *Entrées* ou *Recettes* ou *Doit*. Les espèces qui sortent de la caisse sont portées dans la 2^e colonne, qui a pour titre : *Sorties* ou *Dépenses* ou *Avoir*.

Exemple : Je sors de l'argent de la caisse pour le placer à la banque. Cette *sortie d'espèces* s'inscrira dans la colonne des dépenses, quoique ce ne soit pas une « dépense » au sens courant du terme.

Règle pour le libellé : A part les *Espèces en caisse* à l'ouverture du compte et le *Solde pour balance* à la clôture, le libellé de chaque opération commence par un participe passé qui indique nettement s'il s'agit d'une entrée ou d'une sortie de numéraire. Exemple : Reçu... Retiré... Vendu... Encaissé... etc., et, d'autre part : Acheté... Payé... Remis... Dépensé... Versé... Placé... Déboursé... etc.

Exercice 1

Etablir le compte de caisse d'un jeune homme selon les données suivantes :

Novembre 1, il possède, en espèces, 42,75 fr. Le même jour, il débourse pour ses dépenses personnelles 3,10 fr. Le 3, il achète un couteau pour 5 fr + Icha 4 %, et il reçoit un pourboire de 2 fr pour un service rendu. Le 6, son père lui remet 5 fr d'argent de poche et il dépense 2,70 fr pour une sortie. Le 8, son frère lui emprunte 2 fr. Le 13, il débourse 1,40 fr pour dépenses personnelles. Le 20, son père lui donne 10 fr et son frère lui rembourse l'emprunt du 8 courant. Le 25, il reçoit 30 fr de l'épicier pour avoir préparé son bois et il dépose 50 fr sur son carnet d'épargne.

Boucler le compte au 30 novembre et l'ouvrir à nouveau.

(R. Solde pour balance : 27,35 fr.)

Disposition

Dates		Libellé	Recettes		Dépenses	
		Espèces en caisse				
		Déboursé pour dépenses personnelles .				
		Acheté				
		Reçu				
		Reçu				
					
		Solde pour balance				
		Solde à nouveau.				

Exercice 2

Compte de caisse d'un paysan pour le mois de décembre.

Décembre 1, le solde du mois précédent est de 810,05 fr. Le 3, il remet pour le ménage 100 fr. Le 8, il paie au sellier pour réparations diverses 92 fr. Le 9, il retire la paie du lait de novembre : 1964 kg à 38 ct (arrondir). Le 10, il prélève pour dépenses personnelles 20 fr pour lui-même et 30 fr pour ses enfants. Le 14, il reçoit du boulanger 160 fr pour 2 moules de sapin. Le même jour, il paie la note du maréchal, pour ferrages et réparations, d'un montant de 218,50 fr. Le 19, il remet pour le ménage 150 fr. Le 20, il vend un veau de 58 kg à 3,50 fr le kg moins 5 % pour affouragement. Le 22, il paie la dernière tranche d'impôt cantonal, 111,80 fr. Le 27, il paie sa contribution semestrielle à l'AVS, 177 fr. Le 29, il règle l'intérêt semestriel d'une dette hypothécaire de 32 000 fr à 3 ½ %, plus 1 % d'amortissement.

Boucler le compte au 31 décembre et l'ouvrir à nouveau.

(R. Solde pour balance : 129,90 fr.)

Exercice 3

Compte de caisse d'un charron pour le mois de janvier.

Janvier 1, solde à nouveau 726,40 fr. Le 8, il reçoit de M. Conus, pour une roue de char, 30 fr. Le 12, il prélève pour les frais du ménage 200 fr. Le 16, il paie 2,35 m³ de bois de frêne à 120 fr le m³. Le 19, il reçoit de M. Bulliard, pour 1 pont de char, 180 fr. Le 20, il reçoit de M. Guillod, pour diverses réparations, 217 fr. Le 22, il paie ses impôts communaux et paroissiaux, 239,20 fr. Le 24, M. Droux paie au charron sa facture du 31 décembre pour réparations diverses, 315 fr. Le 26, le charron paie sa note d'électricité pour le 4^e trimestre de l'année écoulée, 87,40 fr. Le 29, le charron encaisse le montant de la facture envoyée le 31 décembre à M. Favre, 435 fr. Le 30, il paie à la banque l'intérêt semestriel de 18 000 fr à 3 ¾ % plus un amortissement de 1 %.

Boucler le compte au 31 janvier et l'ouvrir à nouveau.

(R. Solde pour balance : 577,30 fr.)

Le budget

Le budget est la prévision des recettes et des dépenses pour une période à venir. Il permet de voir assez tôt s'il y aura équilibre entre les entrées et les sorties d'argent.

Exercice 1

Budget pour 1950 d'un ouvrier marié, père de 3 enfants.

Salaire : 2 fr de l'heure pour une moyenne de 200 heures par mois.

Allocations familiales : 5 ct par heure et par enfant.

Rapport de la basse-cour : 200 fr.

Nourriture : 200 fr par mois. Vêtements : 900 fr. Produits de nettoyage : 80 fr. Location : 480 fr. Eclairage et chauffage : 400 fr. Caisse de compensation AVS : 2 % du salaire. Assurance-accidents : 1 % du salaire. Impôts : 150 fr. Voyages, sorties : 200 fr. Médecin, dentiste et pharmacie : 100 fr. Divers : 400 fr.

Boucler par *Solde disponible pour les imprévus.*

(R. 106 fr.)

Disposition

Libellé	Recettes		Dépenses	

Exercice 2

Budget pour 1950 d'un domestique de campagne marié, père de 2 enfants.
Salaire : 5 mois d'hiver à 180 fr, 7 mois d'été à 220 fr.

Allocation aux travailleurs agricoles et allocations familiales : 60 fr par mois.

Gains accessoires de la femme : 300 fr pour l'année.

Rapport de la basse-cour : 200 fr.

Nourriture (femme et enfants) : 125 fr par mois. Vêtements : 750 fr. Produits de nettoyage : 50 fr. Location : 420 fr. Eclairage et chauffage : 200 fr. Caisse de compensation AVS : 2 % du salaire global (salaire en espèces + 100 fr par mois pour prestations en nature). Impôts : 100 fr. Voyages, sorties : 100 fr. Médecin et pharmacie : 100 fr. Divers : 300 fr.

Boucler par *Solde disponible pour les imprévus.*

(R. 67,20 fr.)

Le prix de revient

Ce compte répond à la question suivante : A combien me revient un objet que j'achète ou que je fabrique moi-même, en tenant compte de tous les frais ?

Exercice 1

Prix de revient d'un clapier qu'un jeune homme a fabriqué lui-même.

Matériaux : 6,5 m² de planches à 5 fr le m² ; 3/4 m² de lattes à 6 fr le m² ; 3 m de treillis à 90 ct le m ; 1 m² de papier bitumé à 80 ct ; 2 paires de charnières à 2 fr la paire ; 2 fermetures à 1 fr pièce ; 2 cadenas à 1,20 fr l'un ; 2 litres de carbolinum à 1,20 fr le litre ; 6 râteliers à 90 ct pièce ; 6 auges doubles à 1,70 fr l'une ; clous et agrafes pour 1,80 fr. Icha sur divers articles, 1,30 fr.

Main-d'œuvre : 15 heures à 1 fr.

Frais généraux : Course en ville pour achat de diverses fournitures, 5 fr.

(R. 90 fr.)

Disposition

Désignation de l'objet et prix à l'unité	Prix	
Matériaux : 6,5 m ² planches à 5 fr le m ²		
3/4 m ²		
Main-d'œuvre :		
Frais généraux :		
Prix de revient :		

Exercice 2

Prix de revient d'un trousseau pour un jeune homme qui entre en apprentissage.

Articles du trousseau : 1 complet du dimanche, 140 fr ; 1 complet plus simple pour les jours d'œuvre, 100 fr ; 2 complets de travail à 30 fr l'un ; 1 manteau de pluie, 30 fr ; 1 manteau d'hiver, 150 fr ; 3 chemises de sortie à 25 fr l'une ; 6 chemises de travail à 15 fr pièce ; 1 cravate, 3 fr ; 10 paires de chaussettes à 5 fr en moyenne la paire ; 2 gilets de laine à 20 fr pièce ; 1 casquette, 4 fr ; 1 chapeau, 12 fr ; 3 camisoles à 7 fr l'une ; 2 caleçons longs à 8 fr pièce ; 2 caleçons courts à 5 fr l'un ; 12 mouchoirs à 1 fr pièce ; 1 paire de bretelles, 5 fr ; 2 pyjamas à 20 fr l'un ; linges de toilette pour 10 fr. ; 1 paire de chaussures pour le dimanche, 35 fr ; 1 paire de chaussures pour le travail, 40 fr ; 1 paire de pantoufles, 7 fr.

Icha : 4 % de la valeur de tous les articles.

Frais d'achat : voyages en ville, 12 fr.

(R. 1000 fr.)

Les comptes personnels

Ces comptes s'établissent pour noter les rapports financiers entre un patron et son domestique, entre un fournisseur et son client, entre un propriétaire et un fermier, etc.

Tout ce que le **titulaire du compte** reçoit, il le *Doit*. Tout ce qu'il *fournit* forme son *Avoir*.

Exercice 1

Vous êtes caissier d'un syndicat d'améliorations foncières.

Etablissez le compte de M. Levrat, paysan.

M. Levrat a défriché 3 parcelles : La Praly, 2560 m² ; Pré de l'Etang, 820 m² ; Les Marasses, 1280 m² ; à 50 ct le m². Il a droit pour ce travail, reconnu le 15 février, à un subside de 60 %.

(Raisonnement : Le titulaire du compte est M. Levrat. Il a fourni le travail. Donc le subside doit être inscrit à son Avoir.)

Le 25 avril, M. Levrat a *reçu* un acompte de 500 fr. Le 12 mai, il a *fourni* des drains pour 124,75 fr. Le 24 mai, il a effectué un transport de tuyaux pour 30 fr. Le 15 juillet, il a reçu un nouvel acompte de 200 fr. Le 31 décembre, le syndicat boucle ses comptes. Le coût du drainage s'élève, pour les propriétaires intéressés, à 10 ct le m², 6725 m² de la propriété de M. Levrat sont atteints par les travaux de drainage. Les frais du syndicat sont répartis sur la base de 2 % du montant des défrichements (pour M. Levrat : 2 % de 2330 fr.)

Bouclez le compte par *Solde créditeur pour balance*.

(R. 133,65 fr.)

Disposition

Date		Libellé	Doit		Avoir	
		Subside pour défrichement				
		N/versement acompte				
		V/livraison				
		V/transport				
		N/versement				
		Coût du drainage				
		Part aux frais				
		Solde				

N/ = notre. V/ = votre.

Exercice 1a

Même compte, mais tenu par le paysan. (Le titulaire est alors le syndicat. Le solde créditeur deviendra solde débiteur.)

Exercice 2

Compte d'un fermier, tenu par le propriétaire.

Le 1^{er} mars, le propriétaire porte en compte la location annuelle due par le fermier : 35 poses à 105 fr la pose. Mars 19, le fermier a effectué, pour le propriétaire, un transport de bois : 25 fr. Avril 11, le fermier livre au propriétaire 5 chars de fumier à 28 fr l'un et effectue pour lui 1/2 journée de labour pour 25 fr. Le 31 mai, le propriétaire porte en compte le lait fourni par le fermier durant les 3 mois écoulés : 275 litres à 38 ct le litre. Juillet 7, le fermier verse un acompte de 1500 fr. Août 31, lait fourni par le fermier pendant 3 mois : 260 litres à 38 ct le litre. Novembre 16, le propriétaire vend au fermier 2 moules de bois à 70 fr le moule. Novembre 30, lait fourni par le fermier durant 3 mois : 280 litres à 38 ct le litre. Décembre 20, le fermier verse un acompte de 1000 fr. Février 28, lait fourni pendant les 3 derniers mois par le fermier : 295 litres à 38 ct le litre.

Boucler le compte à cette dernière date.

(R. Solde débiteur : 703,20 fr.)

Exercice 2a

Même compte, tenu par le fermier.

Les comptes de rendement

Les comptes de rendement sont analogues aux comptes personnels. Ils établissent la relation financière non plus entre 2 personnes, mais entre une personne et une chose (ou un animal) que la personne exploite.

Exercice 1

Compte de rendement d'un champ d'orge d'automne de 48 ares. (Année 1949. Altitude 600 m.)

Le champ *Doit* à la personne qui l'exploite :

Location du terrain à 120 fr la pose. Fumure : 250 kg scories Thomas à 16 fr les 100 kg + 4 % Icha. (Fumier et sels de potasse mis et comptés pour la culture précédente.) Semences : 100 kg à 60 fr + 4 % Icha.

Travail : Labour, 1 ½ jour à 40 fr par jour. Semailles et hersage, ½ jour au même tarif. Roulage au printemps, 10 fr. Rentrée de la récolte, 50 fr. Frais de battage, 3 fr par 100 kg de grain.

Assurance contre la grêle, 10,80 fr.

Part aux frais généraux de l'exploitation, 5 % de la valeur du grain et de la paille.

Le champ a fourni (cela forme son *Avoir*) :

1400 kg d'orge à 45 fr les 100 kg et 2000 kg de paille à 7 fr les 100 kg.

Boucler par *Rendement net pour balance*.

(R. 274,70 fr.)

Exercice 2

Compte de rendement d'une culture de tabac. Surface : 230 perches. (Année 1948.)

Location du terrain à 120 fr la pose. Fumure : 8 chars de fumier à 25 fr le char ; 100 kg d'engrais spécial pour tabac, 51,25 fr. Plantons : 6000 à 6 fr le mille.

Transport du fumier, labour, hersage : 1 journée à 40 fr.

Travail manuel à 1,50 fr l'heure : Plantation au jardin et repiquage dans le champ, 45 heures ; sarclage, 50 heures ; buttage, 50 heures ; ébourgeonnage, 10 heures ; récolte et suspension, 180 heures ; triage et mise en manques, 40 heures.

Livraison du tabac au centre d'achat : ½ jour = 20 fr.

Location de la place de séchage : 5 mois à 10 fr par mois.

Assurance contre la grêle, 40 fr. Prime à l'Association des planteurs de tabac, 22,70 fr. Part aux frais généraux de l'exploitation agricole, 1 % de la valeur de la récolte (arrondir).

Le tabac a été vendu comme suit :

Classe I : 273 kg à 330 fr les 100 kg. Classe II : 111 kg à 280 fr les 100 kg. Classe IV : 71 kg à 133 fr les 100 kg (arrondir par excès).

Boucler par *Rendement net pour balance*.

(R. 201,65 fr.)

Exercice 3

Etablissez vous-même le compte de rendement de l'un de vos champs pour 1949, en vous basant sur les données exactes que vous recueillerez dans votre ferme.

L'inventaire

L'inventaire est un compte détaillé de tout ce que l'on possède (= **Actif**) et de tout ce que l'on doit (= **Passif**).

Exercice

Etablir l'inventaire personnel d'un jeune homme au 31 décembre 1949, selon les données suivantes :

Actif

1. Espèces en caisse : 2 billets de 20 fr ; 3 billets de 5 fr ; 2 pièces de 2 fr ; 3 pièces de 1 fr ; 1 pièce de 50 ct ; 4 pièces de 20 ct ; 5 pièces de 10 ct ; 3 pièces de 5 ct.
2. Vêtements et chaussures : 1 habit gris, 140 fr ; 1 habit brun, 90 fr ; 1 manteau de pluie, 30 fr ; 1 manteau d'hiver, 170 fr ; 2 complets de travail, au total 80 fr ; 1 chapeau, 12 fr ; 1 casquette, 6 fr ; chaussures, 120 fr ; linge de corps 175 fr.
3. Objets divers : 1 vélo, 200 fr ; 1 montre, 45 fr ; 1 portemonnaie, 8 fr ; 1 portefeuille, 6 fr ; 5 livres, au total 20 fr ; 1 paire de skis, 60 fr.
4. Débiteurs : Banque de l'Etat de Fribourg, carnet d'épargne, 465 fr.

Passif

Créanciers : Mécanicien, pour réparation de bicyclette, 10 fr.

(R. Total de l'Actif : 1690,95 fr. Total du Passif : 10 fr.)

Disposition

Désignation des objets	Valeur		Total par chapitre	
Actif				
1. Espèces en caisse :				
en billets.	55	—		
en monnaie.	8	95	63	95
2. Vêtements et chaussures :				
1 habit gris	140	—		
1 habit brun	90	—		
3. Objets divers :				
4. Débiteurs :				
Total de l'Actif :				
Passif				
1. Créanciers :				
Total du Passif :				

Le bilan

Le bilan est un résumé de l'inventaire, avec établissement de la balance entre l'Actif et le Passif.

On reporte au bilan le total de chaque chapitre de l'inventaire. Si l'Actif est plus fort que le Passif, le compte se bouclera par *Fortune nette pour balance*, dans le cas contraire par *Découvert net pour balance*.

Exercice

Etablir le bilan correspondant à l'inventaire ci-devant (31 décembre 1949)
(R. Fortune nette pour balance : 1680,95 fr.)

Disposition

Désignation des chapitres	Actif		Passif	
Espèces en caisse	63	95		
Vêtements et chaussures				
Objets divers				
Fortune nette pour balance.				

Le bilan comparatif

C'est la comparaison entre 2 bilans successifs. Elle nous indique le mouvement de la fortune : Augmentation ou diminution.

Exercice

Au 1^{er} janvier 1949, le bilan du jeune homme dont nous venons de parler indiquait une fortune nette de 1632,45 fr. Etablir le bilan comparatif.

(R. Augmentation de la fortune nette : 48,50 fr.)

Disposition

Fortune nette au 31 décembre 1949.		
Fortune nette au 1 ^{er} janvier 1949.		
Augmentation de la fortune nette.		

Deuxième partie : Petites comptabilités complètes

Pour être complète, une comptabilité doit comprendre au moins un inventaire, renouvelé chaque année à la même période, et un compte de caisse.

Les exercices qui suivent doivent être considérés comme un premier pas vers l'étude d'une comptabilité agricole, dont la méthode adaptée à nos Cours complémentaires est encore à trouver.

A. Comptabilité d'un clapier

1. Inventaire au 1^{er} janvier 1948

Espèces en caisse : 22,40 fr.

Clapier : 1 avec aménagement complet, 90 fr.

Lapins : 4 femelles à 15 fr pièce ; 1 mâle, 12 fr ; 5 lapins de 6 mois à 5 fr pièce.

Fourrages : Le tas de foin a un volume de 2,75 m³ à 80 kg le m³ et 15 fr les 100 kg ; 8 bottes de paille de 20 kg l'une à 8 fr les 100 kg ; 80 kg de choux-raves à 4 fr les 100 kg ; 40 kg de carottes à 15 ct le kg ; 20 kg d'avoine à 50 ct le kg ; 30 kg de son à 40 ct le kg.

(R. Total de l'Actif : 286,40 fr. Pas de Passif.)

2. Bilan au 1^{er} janvier 1948. Selon les données de l'inventaire.

3. Compte de caisse.

Janvier 1, espèces en caisse, voir inventaire. Mars 3, vendu 3 lapins, au total 25 fr. Mars 10, payé location de 9 ares de terrain à 120 fr la pose. Mars 17, vendu 1 lapin pour 8,50 fr. Avril 4, vendu 6 peaux de lapins à 50 ct pièce. Juin 3, vendu 4 lapereaux de 3 mois, au total 15 fr. Juin 27, vendu 1 nichée de 8 lapereaux avec leur mère, au total 25 fr. Août 10, vendu 9 lapereaux de 2 ½ mois, au total 23 fr. Septembre 3, acheté 50 kg de son à 40 ct le kg + 4 % Icha. Octobre 3, vendu 1 lapin pour 10 fr. Novembre 12, acheté 200 kg de paille à 8 fr les 100 kg. Novembre 23, acheté 50 kg d'avoine à 50 fr les 100 kg. Décembre 28, vendu 2 jeunes femelles, au total 12 fr. Même date, reçu de la caisse du ménage la valeur de 15 lapins tués dans l'année pour la consommation de la famille à 14 fr pièce. Décembre 31, prélevé pour rétribution du travail de l'année, 180 fr.

(Les déchets et les petites pommes de terre fournis par le ménage sont compensés par le fumier utilisé pour le jardin.)

Boucler le compte au 31 décembre et l'ouvrir à nouveau.

(R. Solde pour balance : 82,10 fr.)

4. Inventaire au 1^{er} janvier 1949.

Espèces en caisse : selon compte de caisse.

Clapier : 1 avec aménagement complet, 80 fr.

Lapins : 6 femelles à 15 fr pièce ; 1 mâle, 14 fr ; 8 lapins de 5-6 mois à 4,50 fr l'un en moyenne.

Fourrages : Tas de foin de 3,2 m³ à 80 kg le m³ et 15 fr les 100 kg ; 8 bottes de paille de 20 kg l'une à 8 fr les 100 kg ; 85 kg de choux-raves à 4 fr. les 100 kg ; 60 kg de carottes à 15 ct le kg ; 35 kg d'avoine à 50 ct le kg ; 25 kg de son à 40 ct le kg.

(R. Total de l'Actif : 393,20 fr. Pas de Passif.)

5. Bilan au 1^{er} janvier 1949. Selon les données de l'inventaire.

6. Bilan comparatif. Comparaison des 2 bilans.

(R. Augmentation de la fortune nette : 106,80 fr.)

B. Comptabilité de notre étable et de nos 30 poses de prairies

(Domaine de 50 poses dont 20 de cultures. Altitude 600 m.)

1. *Inventaire au 1^{er} janvier 1948.*

Actif

Espèces en caisse : 537,40 fr.

Vaches : Reine, 1100 fr. Babi, 1500 fr. Gracieuse, 1150 fr. Hirondelle, 1300 fr. Bergère, 1050 fr. Lina, 1100 fr. Miroir, 1300 fr. Couronne, 1300 fr. Joyeuse, 1350 fr. Princesse, 1350 fr. Chamois, 1150 fr. Fleurette, 1500 fr. Cerise, 1100 fr. Mésange, 1500 fr. Câline, 1600 fr. Citron, 1400 fr. Merveille, 1450 fr.

Génisses et veaux : Pirouette, 1200 fr. Espoir, 1200 fr. Brunette, 1000 fr. 4 veaux d'élevage à 400 fr l'un.

Matériel d'étable : 300 fr.

Provisions : Foin : 314 m³ à 85 kg le m³ et 15 fr les 100 kg. Regain : 88 m³ à 90 kg le m³ et 17 fr les 100 kg. Paille : 180 m³ à 80 kg le m³ et 7 fr les 100 kg. Pommes de terre : 60 q à 15 fr le q. Betteraves : 200 q à 4 fr le q. Fourrages concentrés : 590 fr.

Engrais : Fumier : 20 m³ à 800 kg le m³ et 2,50 fr le q. Purin : 10 m³ à 50 ct l'hectolitre.

Débiteurs : Laiterie, paie du lait de décembre 1947 : 1285,45 fr.

Passif

Créanciers : Syndicat agricole, facture fourrages concentrés : 910 fr.

(R. Total de l'Actif : 38 420,75 fr. Passif : 910 fr.)

2. *Bilan au 1^{er} janvier 1948.* Selon les données de l'inventaire.

R. Fortune nette pour balance : 37 510,75 fr.)

3. *Compte de caisse.*

Janvier 1, espèces en caisse : voir inventaire. Janvier 4, reçu paie du lait de décembre : voir inventaire. Janvier 12, vendu la vache « Reine » pour 1100 fr. Janvier 24, vendu la vache « Merveille » pour 1450 fr. Février 6, reçu la paie du lait de janvier, 1429,50 fr. Février 11, payé au Syndicat agricole sa facture de fourrages concentrés : voir inventaire. Mars 5, reçu paie du lait de février, 1149,95 fr. Mars 6, payé prime annuelle pour l'assurance du bétail, 108 fr. Mars 16, vendu 3 veaux, au total 575 fr. Avril 2, payé au Syndicat agricole, engrais pour prairies, 468 fr. Avril 7, reçu paie du lait mars, 1164,25 fr. Mai 6, reçu paie du lait avril, 1201,90 fr. Juin 5, reçu paie du lait mai, 1542,85 fr. Juillet 4, reçu paie du lait juin, 1548,50 fr. Août 3, vendu 1 veau pour 260 fr. Août 8, reçu paie du lait juillet 1525,75 fr. Septembre 5, reçu paie du lait août, 1270,60 fr. Septembre 28, payé pour mise à l'alpage des génisses, 590 fr. Octobre 6, reçu paie du lait septembre, 1081,30 fr. Octobre 15, payé pour blanchissage de l'étable, 25 fr. Novembre 4, reçu paie du lait octobre, 839,15 fr. Novembre 10, payé au Syndicat agricole pour semences de légumineuses et graminées, 624 fr. Novembre 22, vendu 3 veaux, au total 570 fr. Décembre 5, reçu paie du lait novembre, 829,35 fr. Décembre 10, payé note du vétérinaire, 80 fr. Décembre 14, vendu 3 veaux, au total 565 fr.

(Par mesure de simplification, nous n'avons considéré, dans cet exercice, qu'une partie de l'exploitation agricole, ce qui n'est pas le cas normal. Nous devons alors régler un certain nombre d'échanges entre l'entreprise générale et la partie étudiée ici.)

Décembre 31, reçu de la caisse générale de l'exploitation pour :
Lait fourni au ménage : 3000 litres à 38 ct le l =
Fumier fourni pour les cultures : 100 chars à 25 fr =

Total de ces prestations :

Même date, payé à la caisse générale de l'exploitation :
Location de 30 poses de prairies à 120 fr la pose =
Location de l'étable et de la grange à 50 fr par mois =
Main-d'œuvre pour la récolte du foin, du regain, de l'herbe : 3800.—
Main-d'œuvre pour les travaux de l'étable : 2500.—
100 q pommes de terre pour bétail à 15 fr le q =
300 q betteraves à 4 fr le q =
200 q paille de litière à 7 fr le q =
Part aux frais généraux de l'exploitation (impôts, assurances,
entretien et amortissement du chédail, etc.), $\frac{3}{5}$ de 2000 fr =
Part à l'entretien du ménage : $\frac{3}{5}$ de 6000 fr =

Total des diverses prestations :

Boucler le compte au 31 décembre et l'ouvrir à nouveau.

(R. Solde pour balance : 1360,95 fr.)

4. Inventaire au 1^{er} janvier 1949.

Actif

Espèces en caisse : voir compte de caisse.

Vaches : Babi, diminution de 100 fr sur la valeur au 1^{er} janvier 1948. Gracieuse, diminution de 50 fr. Hirondelle, diminution de 100 fr. Bergère, diminution de 50 fr. Lina, diminution de 50 fr. Miroir, diminution de 100 fr. Couronne, diminution de 100 fr. Joyeuse, diminution de 100 fr. Princesse, diminution de 100 fr. Chamois, diminution de 50 fr. Fleurette, diminution de 100 fr. Cerise, diminution de 100 fr. Mésange, diminution de 100 fr. Câlina, diminution de 100 fr. Citron, augmentation de 200 fr. Pirouette, augmentation de 200 fr. Espoir, augmentation de 200 fr. Brunette, augmentation de 300 fr.

Génisses et veaux : 4 génisses à 700 fr l'une ; 3 veaux d'élevage à 500 fr l'un.

Matériel d'étable : 280 fr.

Provisions : Foin : 352 m³ à 85 kg le m³ et 15 fr les 100 kg. Regain : 112 m³ à 90 kg le m³ et 17 fr les 100 kg. Paille : 175 m³ à 80 kg le m³ et 7 fr les 100 kg. Pommes de terre : 80 q à 15 fr le q. Betteraves : 225 q à 4 fr le q. Fourrages concentrés : 620 fr.

Engrais : Fumier : 12 m³ à 800 kg le m³ et 2,50 fr le q. Purin : 7 m³ à 50 ct l'hectolitre.

Débiteurs : Laiterie, paie du lait décembre 1948 : 1290,95 fr.

Passif

Créanciers : Syndicat agricole, facture fourrages concentrés, 895 fr.

(R. Total de l'Actif : 39 878,50 fr. Passif : 895 fr.)

5. Bilan au 1^{er} janvier 1949. Selon les données de l'inventaire.

(R. Fortune nette pour balance : 38 983,50 fr.)

6. *Bilan comparatif*. Comparaison des 2 bilans.
(R. Augmentation de la fortune nette : 1472,75 fr.)
7. *Rendement net*. Il est donné, dans ce cas, par : Augmentation de la fortune nette plus part versée à l'entretien du ménage. Calculer ce rendement net.
(R. 5072,75 fr.)

E. CHASSOT.

D'une pierre trois coups !

C'est là le tour de force qu'on accomplit en compostant soigneusement tous les déchets de son jardin. Les résultats surprenants qu'obtiennent des milliers de petits cultivateurs en recourant aux méthodes nouvelles de compostage s'expliquent par la haute teneur en humus (jusqu'à 30 %) du compost ainsi préparé.

Par l'emploi de ce compost :

1. On rend le sol plus capable de retenir les matières nutritives et l'eau, avantage particulièrement appréciable en temps de sécheresse.
2. On ameublit le sol, ce qui permet à l'air de mieux pénétrer.
3. On stimule considérablement l'activité des micro-organismes utiles du sol en leur fournissant en abondance les principes nutritifs dont ils ont besoin.

Pour ces trois raisons, le compost préparé selon la méthode rapide avec le Composto Lonza constitue une source d'humus idéale pour la fumure des petits jardins. Si l'on emploie $\frac{1}{2}$ mètre carré de ce compost à l'are, on apporte au sol 20 fois plus d'humus qu'en utilisant un engrais organique à raison de 10 kg. à l'are.

Fumier ou compost ?

On entend encore dire assez fréquemment, parmi les petits cultivateurs, qu'il est impossible, sans fumier, d'obtenir une récolte satisfaisante. Il suffit de jeter un coup d'œil aux jardins de ceux qui partagent cette opinion pour remarquer qu'à peu d'exceptions près on n'y apporte guère de soin à la préparation du compost.

Par contre, on a la satisfaction de constater que, dans les milliers de jardins familiaux fumés régulièrement au compost, le sol conserve un état de fertilité remarquable, malgré une utilisation intensive. Ameubli par cet apport de compost, il retient mieux l'humidité ainsi que les matières fertilisantes et porte chaque année de belles récoltes. Le compost obtenu par fermentation rapide grâce au Composto Lonza, produit qui a fait ses preuves, est d'un emploi particulièrement efficace. Le Composto Lonza accélère la décomposition des déchets et les transforme en matières nutritives facilement assimilables par les plantes. Préparé selon cette méthode, le compost a une teneur en humus et en principes nutritifs pour le moins égale à celle du fumier. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, année après année, ce compost soit utilisé avec plein succès par un nombre toujours plus grand de petits cultivateurs.